

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance – capital de 1 150 000 000 euros 116, cours Lafayette 69003 Lyon – 384 006 029 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, représentée par Laurent VISIER agissant en qualité de Responsable de l'Agence/Centre d'Affaires Directeur Département Middle-Office BAQ BDR

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée (SAS) devant être dénommée **2AML**

avoir son siège social à 42 RUE ISSAC ASIMOV 38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

et avoir un capital de **5.000** EUR, divisé en 500 actions de 10 EUR chacune.

et constate :

- Que la liste des actionnaires, dressée par les fondateurs mentionne pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées,
- Que les sommes versées et déposées sur le compte n° 0 8 0 1 9 2 8 4 8 3 8 ouvert au nom de la société en formation correspondent à celles énoncées par ce(s) document(s) et forment un capital de  
(en lettres) cinq mille euros,  
(en chiffres) 5.000 EUR.
- Que le capital est libéré à hauteur de 100 %, soit la somme de  
(en lettres) cinq mille euros,  
(en chiffres) 5.000 EUR.

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par réglementation en vigueur.

À Lyon , le 01 August 2024

SIGNATURE

